



GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE  
BRUSSELSE HOOFDSTEDELIJKE REGERING

9 octobre 2017

## Communiqué de presse

# Bianca Debaets lance une application pour lutter contre le harcèlement en rue

**L'outil numérique doit aider à identifier le problème et renforcer la solidarité**

**La Secrétaire d'Etat bruxelloise à l'Egalité des Chances, Bianca Debaets, s'apprête à lancer, en collaboration avec l'asbl Touche Pas A Ma Pote, une application contre le harcèlement en rue. D'après une étude, 30% des femmes ont déjà été victimes de violences en rue et pas moins de 60% de harcèlement sexuel.**

*Bianca Debaets: « Nous ne connaissons malheureusement pas tous les récits à ce sujet et j'en ai fait moi-même l'expérience : de trop nombreuses femmes subissent des intimidations, sont importunées et insultées dans nos rues. Les femmes ne sont pas suffisamment respectées. Et de très nombreuses d'entre elles étouffent ou minimisent la situation parce qu'elles ne savent pas comment gérer le désarroi dans lequel elles se trouvent. »*

Précédemment, Equal.brussels et Bianca Debaets avaient lancé la campagne de sensibilisation Signale la Violence qui appelait les femmes à porter plainte auprès de la police en cas de harcèlement en rue. L'école de police à Bruxelles a déjà organisé en 2016 une formation spécifique au sujet du harcèlement en rue.

*Bianca Debaets: « Nous lançons aujourd'hui une application: d'une part pour mieux identifier le problème et d'autre part pour renforcer la solidarité mutuelle et permettre une intervention et le partage de témoignages. »*

L'application sera basée sur l'application française à succès HandsAway. En poussant sur l'icône représentant une main, un utilisateur pourra donner le signal qu'il subit personnellement une intimidation ou fournir un témoignage sur le harcèlement d'une autre personne. L'utilisateur devra ensuite indiquer s'il s'agit d'une agression physique ou verbale, préciser l'endroit (via la géolocalisation) où la situation problématique a eu lieu. De plus, le signal pourra être renforcé à l'aide d'un message parlé ou écrit qui sera envoyé à d'autres usagers se trouvant dans le quartier. Ceux-ci recevront ensuite un signalement et pourront éventuellement décider d'intervenir en tant que « Street Angel » ou d'aider la victime.

*Bianca Debaets conclut: « Nous sommes conscients que l'application n'est pas la panacée à tous les problèmes. Il est toutefois important que nous puissions donner la possibilité aux femmes de s'exprimer*

*et que nous identifions mieux le problème pour pouvoir également mieux intervenir en notre qualité de pouvoirs publics. »*

Le lancement de l'application s'accompagnera d'une campagne de communication et vise à atteindre dans un premier temps 6000 usagers.

Porte-parole : Pierre Migisha, 0475 72 04 12, pmigisha@gov.brussels

Vous trouverez plus d'infos et de conseils sur le harcèlement en rue sur <http://signalelaviolence.brussels/que-faire/violence-verbale-et-physique-pour-des-motifs-sexistes/que-faire-en-tant-que-victime/>

En arrière-plan pour vos articles: en 2015, Brussels Studies a réalisé une étude sur le sentiment d'insécurité des femmes en ville. Plusieurs témoignages sont livrés dans le document « Mobilité des femmes et sentiment d'insécurité en milieu urbain bruxellois : perceptions et stratégies », Marie Gilow (2015) <https://brussels.revues.org/1274> :

« Pour éviter un trajet de retour la nuit, sans renoncer pour autant à une activité, certaines répondantes prennent des mesures organisationnelles spécifiques afin de décaler ce déplacement au lendemain, lorsqu'il fera de nouveau jour :

- « J'ai une copine qui habite le quartier et comme ça met vraiment longtemps pour rentrer, je demande souvent de dormir chez elle quand il y a une soirée » (Sarah, 23 ans).

Certaines excluent un trajet pédestre. même si un déplacement à pied serait tout à fait raisonnablement envisageable, la sortie se limite souvent aux horaires du dernier métro ou du dernier bus :

- « C'est pas que j'évite d'y aller, à dîner chez mon amie par exemple, mais je rentre forcément avec le dernier métro. [...] Pour y aller à pied, il faut passer par la Gare du Midi, et ça, toute seule, je le ferais jamais » (Valentina, 32 ans).

L'organisation d'un accompagnement peut devenir la condition sine qua non pour participer à un événement ou à une activité :

- « C'est sûr que si je vois une conférence qui m'intéresse mais que c'est à Anneessens ou dans un coin perdu, ben, je vais pas y aller toute seule » (Justine, 27 ans).